

Plan de sobriété énergétique

Charte d'engagements

**Évènementiel professionnel
(congrès, foires et salons)**

6 octobre 2022

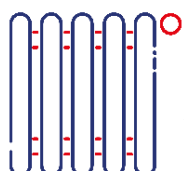
unimev[®]
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

SYNPASE
SPECTACLE - ÉVÈNEMENT

crealians
Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Évènement

L'ÉVÈNEMENT
**L'ASSOCIATION
DES AGENCES
DE COMMUNICATION
ÉVÈNEMENTIELLE**

Les engagements des professionnels du secteur évènementiel professionnel (congrès, foires et salons)



Sur le chauffage et la climatisation :

- ✓ Baisse de la température de 10% par rapport à l'édition précédente de l'évènement et au maximum à 19° au point de consigne.
- ✓ Déclenchement du chauffage ou de la climatisation une heure avant l'arrivée du public puis baisse progressive jusqu'à extinction le soir une heure avant la fermeture au public.
- ✓ Révision à la hausse de la température des locaux techniques climatisés (19°C -> 22/23°C)



Sur l'éclairage intérieur et extérieur :

- ✓ Extinction de tous les éclairages intérieurs et extérieurs deux heures au plus tard après la fermeture au public des évènements et dès la fermeture pour les stands.



Machines et équipements :

- ✓ Extinction des machines et équipements sur les stands (hors chaîne du froid) dès la fermeture au public.
- ✓ Mise à l'arrêt des équipements consommateurs d'énergie (chambre froide, liaisons mécaniques, chauffage/climatisation...) en cas de période prolongée sans exploitation.